

## ABONNEMENTS

SUISSE  
1 an . fr. 5.—  
6 mois . » 2.50  
3 mois . » 1.25  
1 mois . » 0.45

ETRANGER  
Le port en sus.

## ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emplois.  
gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

# LA SENTINELLE

ET LE  
COURRIER  
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL  
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction : Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-DE-FONDS  
Administration : H. MESSEILLER, Moulins 27, NEUCHÂTEL

**Travailleurs de tous les pays, unissez-vous et aimez-vous**

## Congrès du Parti socialiste suisse à Zurich

les 20 et 21 novembre 1904

C'est plutôt d'un Congrès des socialistes de la Suisse allemande qu'il faut parler, car sur 230 délégués présents, un seul, sauf erreur, représentait l'élément français.

Reimann, de Bienne préside.

Tobler, rédacteur au *Volksrecht*, souhaite la bienvenue aux délégués.

On fixe à dix minutes pour chaque orateur, le temps pendant lequel il peut parler sur le sujet en discussion. La parole n'est donnée que deux fois à chacun sur un même sujet.

Le rapport du comité sur sa gestion est adopté.

Greulich rapporte ensuite sur l'activité de la fraction socialiste au Conseil national. Les principaux traits de cette activité sont de peu d'importance. Greulich a protesté au moment de la discussion du budget contre la police politique, et Brüstlein a dû une fois montrer son arbre généalogique pour prouver qu'il est bien Suisse.

Pfueger, pasteur, un gaillard qui ne s'embarrasse pas dans des si et des mais, critique vivement cette activité. Il déclare que si individuellement il respecte chacun des députés socialistes, il n'éprouve par contre absolument aucun respect pour la députation dans son ensemble.

D'autres délégués encore expriment les mêmes plaintes au sujet de la députation socialiste au Conseil national.

Vient ensuite la question de l'institution d'un secrétariat. La société suisse du Grutli a décidé de supporter la moitié des frais nécessités par cette institution; le parti socialiste devrait supporter l'autre moitié. Au total, c'est une dépense de fr. 2500

La création d'un poste de secrétaire est décidée à une grande majorité.

Comme les ressources du Comité central ne sont pas suffisantes pour faire face à cette nouvelle dépense il est décidé que les cotisations des sections seront doubles et portées de 10 à 20 centimes par membre et par an.

Studer, de Winterthur, président de la Commission du programme, en quelques paroles, rappelle les phases par lesquelles le programme présenté à l'assemblée a passé. D'abord il n'avait été question que de l'élaboration d'un programme d'action immédiate, puis on sentit le besoin d'une partie générale, la Commission s'élargit, ce fut Otto Lang, de Zurich, qui fut plus spécialement chargé de cette besogne.

Otto Lang, avec beaucoup de science économique et historique, expose ensuite les motifs à l'appui du programme. Son exposé convainc évidemment chacun du sérieux et de l'intelligence avec lesquels on a procédé.

Ce programme est, en effet, un très beau travail, il est à désirer que le Comité central le fasse tirer aussi en français, comme brochure de propagande. A l'exception de quelques points de détails, comme la démocratisation de l'armée, la nomination des officiers par les soldats, etc., qui paraissent un peu ridicules aux Suisses français, notre programme pourra rallier toutes les nuances de notre parti.

Le Congrès, après une discussion relativement courte, l'a adopté à l'unanimité.

Au sujet de la nouvelle organisation militaire, le Congrès, à une grande majorité, décide de demander l'interdiction de la levée de troupes dans les grèves.

Quant à la position à prendre en cas de levées de troupes en de pareilles circonstances, la proposition du Comité central est adoptée de se borner à recommander aux soldats de se souvenir des liens de solidarité qui les unissent aux grévistes et de ne pas se prêter à des manœuvres portant atteinte à la liberté de réunion et au droit de grève.

La proposition des socialistes neuchâtelois de recommander aux ouvriers de paralyser par tous les moyens l'action du gouvernement en cas de levées de troupes n'obtient que 26 voix.

Le Congrès adopte la proposition des Tessinois, développée par Naine, au sujet des expulsions en application de l'article 70 de la Constitution fédérale: Le parti dirigera son effort en vue d'obtenir une interprétation moins arbitraire de cet article.

On s'efforcera également d'obtenir les renseignements statistiques nécessaires à l'élaboration de brochures de propagande basées sur des données du pays.

Le lundi 21 novembre, à 6 heures du soir, le Congrès était terminé.

C. N

## La victoire des camarades italiens aux dernières élections

Après la clôture du scrutin électoral qui vient d'avoir lieu en Italie, on ne pouvait pas déplier un journal sans trouver les lignes suivantes: « Victoire du gouvernement et défaite du parti socialiste ».

Nous pouvons tranquilliser nos camarades en leur démontrant que les résultats sont parfaitement contraires. En voici les preuves:

Aux élections de 1900, le nombre des votes socialistes était de 160,000; en 1904, les votes socialistes sont montés à 320,000.

Le nombre des députés a augmenté seulement de trois, c'est vrai, mais cela s'explique dans le fait que toutes les nuances de la bourgeoisie, du Vatican au Quirinal, en descendant jusqu'au radical et au républicain, se sont mis contre nous. Il n'y avait pas de programme, c'était la lutte contre le socialisme. L'opposition constitutionnelle avait complètement disparu. On a fait le bloc à rebours sous la haute direction de Pie X, qui a été le véritable sauveur de la bourgeoisie.

Les chefs de l'Eglise se présentaient aux urnes à la tête de leur armée ensoutanée. On a vu ce que l'on peut voir de plus dégoûtant en politique. Les francs-maçons, les Juifs et les libres-penseurs, pour rire, demandaient l'appui des évêques, et vice-versa.

Le gouvernement italien a perdu le dernier prestige qu'il pouvait encore avoir vis-à-vis de soi disant libéraux.

Aujourd'hui, le Vatican et le Quirinal ne forment plus qu'une seule et même association, et avec notre propagande, nous avons précipité les événements.

La lutte des classes est parfaitement délimitée: d'un côté le collectivisme et de l'autre la propriété privée. Qui a subi une défaite irréparable en Italie? C'est le parti républicain, lequel n'a plus sa raison d'être, ni en Italie ni ailleurs.

Encore une ou deux victoires comme celle-là et le gouvernement italien pourra aller se cacher.

## Chronique parlementaire

Séances du Grand Conseil neuchâtelois  
les 21, 22 et 23 novembre 1904  
au Château

La séance est ouverte le 21, à 2 heures après midi.

Après l'appel d'usage, le président nous lit une litanie des officiers du bataillon 18, levé contre les grévistes. Inutile d'ajouter que ces soutiens de l'armée sont des fils à papa. Ils se plaignent de ce que le président n'ait pas fait des observations à l'un de nos collègues qui s'était permis de traiter de « lâche » le gros colonel surnommé Robert des Menottes, tout comme si au Grand Conseil — comme partout ailleurs, du reste — les socialistes n'avaient pas le droit, nous disons même le devoir de dire carrément ce qu'ils pensent. Il a été décidé de prendre acte, sans autre, des doléances de ces soutiens de l'armée et du capital; toutefois nous eussions préféré que le président s'en tint à dégager sa responsabilité et ne se livre pas à des appréciations concernant les officiers ou la troupe, — appréciations qui n'avaient, selon nous, rien à faire dans ce débat.

Il est également donné lecture d'une demande de la Ligue des contribuables

(3000 signatures) sollicitant la création d'une instance neutre en matière de recours contre l'impôt. Renvoyé à la commission des pétitions.

Viennent ensuite différentes demandes de subventions, achat d'immeuble, etc. A ce propos, notre camarade Schweizer demande au nom de son groupe que toutes ces dépenses soient renvoyées à des temps meilleurs, c'est-à-dire au moment où nous aurons trouvé le moyen de combler l'énorme déficit de 850,000 francs que prévoit le budget de cette année. Cette proposition fait 22 voix; elle est donc repoussée.

Répondant à MM. Pettavel, Montandon et Brunner, ces deux derniers surtout, qui trouvaient étrange que les socialistes s'opposent à des subventions pour les agriculteurs, notre camarade fait remarquer que les socialistes ne sont pas hostiles du tout à l'agriculture, mais qu'il estime qu'il n'y a pas péril en la demeure, et qu'on pourra revoir la chose au moment où nos finances seront en meilleur état; qu'on vient de faire un reproche absolument gratuit aux ouvriers de l'industrie au Grand Conseil, qui ont toujours voté les subventions demandées en faveur de l'agriculture, mais demandent à ces derniers s'ils ont agi de même et s'ils ont toujours voté les maigres subventions qu'ont réclamé de temps en temps les ouvriers, surtout en ce qui concerne la subvention à accorder à un secrétariat purement ouvrier dans le canton de Neuchâtel.

La discussion de ces différents postes a pris toute l'après-midi, et la séance est levée à 5 h. 1/2.

Le lendemain 22, la séance est ouverte à 9 heures du matin.

Budget: Le président nous fait défiler à l'allure d'un automobile enragé, les différents postes du budget.

Il est pourtant arrêté en route. Le député Steiner demande des explications complémentaires au sujet du Devens et du Pénitencier, établissements qui coûtent fort cher à l'Etat, c'est à dire à la collectivité.

M. Berthoud, chef du département de Police, donne les assurances les plus formelles qu'il sera fait à bref délai, les améliorations et les... économies désirables.

Notre camarade Schweizer demande pourquoi on n'a pas prévu dans ce budget un deuxième poste d'inspecteur des contributions, poste qui existait il y a quelques années. L'inspecteur actuel est surchargé de travail au point que la taxation n'est pas complètement terminée à La Chaux-de-Fonds.

Il demande qu'il soit nommé par la suite un inspecteur pour la montagne, inspecteur connaissant fort bien nos milieux horlogers, et un autre pour le bas, de cette façon les opérations marcheraient mieux et se feraient surtout en temps utile. Cette année-ci on a bien perdu, en intérêts des grosses sommes perçues bien trop tard, de quoi payer 10 à 12 inspecteurs.

Il demande également des renseignements au sujet de la nouvelle estimation



cadastrale prévue par la loi d'impôt direct, ce travail lui paraissant fort peu avancé.

M. Droz, chef du département des Finances, se justifie tant bien qu'il peut. Il dit, entre autre, qu'il était nécessaire de faire l'expérience de l'application de la loi et qu'on ne pouvait pas prévoir ce qu'elle donnerait. L'argument était plutôt faible, pour ne pas dire piteux, car on pourrait croire que le citoyen Droz désire attendre que le déficit annuel soit d'un million et plus avant que de prévoir à l'avance une bonne application et un bon rendement d'une loi qui est votée déjà depuis dix-huit mois; mais voilà, M. Droz est méthodique et administrateur avant tout: nous allons dire qu'il avait l'esprit et la conception lents, très lents, mais nous nous arrêtons.

La subvention de fr. 500 au corps de cadets donne à notre camarade Adamir Sandoz une magnifique occasion de dire sa manière de voir au sujet de la complète inutilité des corps de cadets en général. Il trouve que les communes qui veulent les maintenir peuvent et doivent les payer elles-mêmes sans recourir aux deniers de l'Etat. On pourra toujours créer ou maintenir des musiques scolaires qui sont bien vues d'une grande partie des populations.

Les députés Arnold Robert, Piguet et Jaquet, demandent par contre que cette subvention soit maintenue, surtout sous le prétexte qu'on devrait remplacer par la suite les exercices des corps de cadets qui auraient été supprimés, par des leçons de gymnastique.

Notre camarade Bohner demande également la suppression de cette subvention et cite ce qu'on pourrait appeler une comédie en deux actes dont l'un s'est joué au Conseil général du Locle et l'autre ici au Grand Conseil. On en a compris que la même personne avait voté pour la suppression au Locle et pour le maintien au Grand Conseil. En finale, et après avoir entendu la manière de voir de M. Eugène Berthoud, député, la subvention au corps de cadets est refusée par 52 voix contre 24. La somme n'était pas importante, mais c'est néanmoins un bon point de principe acquis.

Citons en passant une demande de notre camarade Schweizer relative à la suppression du poste concernant le glossaire des patois romands. C'était 800 francs d'économisés, car la majeure partie du peuple ne porte pas un intérêt bien grand aux recherches du patois de nos grand'mères, il a des besoins plus immédiats à satisfaire. Cette proposition est rejetée et fait seulement les voix socialistes.

Immédiatement après vient la grosse question de la suppression du budget des cultes. Notre camarade Sandoz, membre de la Commission, dépose un postulat à ce sujet et le développe. Il envisage que, vu le mauvais état de nos finances, nous avons le devoir de faire toutes les économies possibles, et la suppression du budget des cultes est la plus importante à demander, puisqu'elle se chiffrerait par 222,580 francs. Les citoyens ne doivent pas être tenus de payer de leurs deniers les frais d'un culte auquel ils ne participent pas. Notre camarade n'est pas contre les religions, il tient de le dire, mais, d'autre part, que celui ou ceux qui en veulent la paie de leurs propres deniers. Notre camarade Gros pierre nous lit une déclaration fort bien tournée, recommandant également la suppression.

Par contre, les députés Perregaux, Bonjour et naturellement le chef du département que cela concerne, M. Quartier-la-Tente, ne sont pas d'accord. Le député Henri Calame, du Val-de-Ruz, tient à dire également que notre ami Sandoz était seul dans la Commission pour formuler sa demande, nous n'avions pas besoin de son affirmation, nous connaissons le courage de la généralité de nos députés; dans tous les cas, cette déclaration de M. Calame ne

pouvait faire que d'honorer notre ami A. Sandoz.

Aussi notre camarade a-t-il répliqué, et après une vigoureuse sortie finale du camarade Schweizer, qui perce absolument à jour le mauvais vouloir et les chiffres fantaisistes du chef du département, l'étude de la suppression du budget des cultes est refusée à une grande majorité, contre les voix socialistes et celle de M. de Dardel, rédacteur de la *Suisse Libérale*.

Aux recettes, le camarade Schweizer demande des explications au sujet du rendement de l'impôt direct. A ce jour, les mobiliers assurés pour une somme de fr. 400 ne doivent plus d'impôt.

Seulement, et voici où ça pêche, on diminue de tout mobilier assuré le 5 0/0 que le mobilier soit de 1,000 ou de 100,000 francs. Pourtant dans un mobilier de 100,000 francs il se trouve souvent des collections, des œuvres d'art, qui peuvent prendre de la valeur plutôt que d'en perdre et que, par conséquent, il y aurait lieu de revoir la loi en ce qui concerne l'exonération des gros mobiliers, M. Droz, chef du département, répond qu'il examinera la chose de près, qu'il croit plutôt à une application inégale de la loi dans les différentes communes. La discussion du budget continue sans grandes observations, et la séance est levée à 1 1/2 heure.

(A suivre)

### Tristes procédés

Pendant les trois semaines qu'a duré la grève des graveurs et guillocheurs, où ceux-ci, comme chacun le sait, demandaient la réduction de la journée de travail à neuf heures, avec le même salaire qu'en dix heures, c'est à dire une augmentation de 10 0/0, les patrons n'ont pas voulu faire droit à leurs revendications.

Les patrons graveurs n'avaient qu'un chemin à suivre, c'était de demander aux fabricants d'horlogerie une augmentation correspondante sur les prix de leurs décors, augmentation que les fabricants à leur tour auraient fait subir à leurs clients.

Mais Messieurs les chefs d'atelier n'ont pas voulu faire cette démarche (j'en puis parler en connaissance de cause), et si 99 0/0 me l'ont faite, c'était d'une façon timide et convaincus d'avance de l'inutilité de leurs démarches; dans ces conditions, ils devaient naturellement échouer. Il est certain que s'ils avaient formé une action générale et énergique auprès des fabricants, ces derniers auraient accepté bon gré, mal gré, car *il leur faut leurs montres* et ils sont poussés par les acheteurs.

Pendant trois semaines, les patrons se sont obstinés à ne pas accepter les conditions des ouvriers, par parti-pris, pour les « embêter »; finalement ils ont consenti à accorder la journée de neuf heures avec augmentation de 4 0/0 sur les anciens salaires.

Jusqu'ici, rien de bien extraordinaire; mais au lendemain de la reprise du travail, ô surprise! beaucoup de patrons demandent aux fabricants une augmentation de 10 0/0 (*dix pour cent*) sur les anciens prix des décors.

Je vous laisse, lecteurs, tirer les conclusions sur de tels procédés, mais voyez comment ces messieurs savent soigner leurs « petits intérêts ». Après avoir fait toutes les simagrées imaginables pour « octroyer largement 4 0/0 d'augmentation à leurs nègres », ils voudraient encore tirer profit de cette grève!

L'INQUISITEUR.

### NOS MATIÈRES

Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro plusieurs correspondances, ainsi que le compte-rendu de la séance de mercredi du Grand Conseil.

## Un succès socialiste

à Genève

Le peuple genevois vient de renouveler ses députés au Grand Conseil et le résultat de cette élection montre que l'idée socialiste a fait, dans ces trois dernières années, un bon pas en avant. Dans la dernière législation, le parti socialiste genevois comptait 7 députés et il en comptera maintenant 14.

C'est une victoire que les socialistes, même les mieux informés, n'avaient pas osé espérer.

Décidément, il faut croire que le spectre rouge de la révolution que le *Journal de Genève* ne cesse d'agiter, n'a pas don d'effrayer les électeurs genevois; je serais même enclin à penser que le succès d'aujourd'hui provient plutôt des tendances plus avancées qui se font jour dans le parti socialiste et qui ont, par exemple, renvoyé M. Thiébaud à ses réglages.

Jamais non plus, comme dimanche, les situations n'ont été aussi tranchées, et le peuple aime les situations nettes. Nombreux sont les électeurs qui n'attendent rien de la collaboration du parti socialiste à l'œuvre des partis bourgeois, mais qui, au contraire, estiment que plus vite le fossé sera creusé entre les éléments de conservation et ceux de transformation sociale, mieux cela vaudra.

Les grèves de 1902 et 1903 ont aussi été pour beaucoup dans le résultat que nous enregistrons aujourd'hui; elles ont fait à nos idées plus de propagande que n'auraient pu en faire quantité de discours et d'articles de journaux.

Et maintenant, félicitons nos camarades de Genève de cette victoire et souhaitons que leurs quatorze élus de dimanche passé, par un contact incessant avec les ouvriers, apportent dans l'enceinte législative la fidèle expression de leurs protestations et de leurs revendications.

A. N.

## CORRESPONDANCE

Couvet, le 18 novembre 1904.

Rédaction de la *Sentinelle*,  
Chaux-de-Fonds.

Nous sommes parfaitement d'accord avec votre correspondant *Populo*, et croyons comme lui que l'abus de l'alcool est aussi nuisible à la santé que l'abstinence complète.

Avec notre critique du mois dernier, adressée aux propagandistes abstinents, nous n'avons certainement pas voulu encourager l'ivrognerie, comme semble le croire votre correspondant, au contraire. Nous estimons que l'alcool (vin ou bière) est nécessaire au travailleur, dit *travailleur de gros métier*, cela afin de lui apporter une compensation pour la perte d'énergie qu'il a subie pour travaux pénibles.

Pour ce qui concerne les liqueurs fortes, nous pensons qu'il ne doit en être fait usage que pour des cas extrêmes, c'est-à-dire en cas de maladie grave.

Malgré tout, il existe, si nos renseignements sont exacts, diverses professions qui exigent des personnes les exerçant, une consommation, plus ou moins grande, de liqueurs fortes.

Nous voulons parler, à ce sujet, des bûcherons travaillant dans les forêts et des tourbiers.

Il ne serait pas possible que des bûcherons des forêts boivent du vin, soit pour se désaltérer, soit pour reprendre des forces, par un froid de 20 à 30 degrés au-dessous de zéro, car, alors, le vin gèlerait dans les bouteilles, et il serait plutôt prudent de le jeter.

Par contre, les liqueurs fortes ne gèleraient pas, et permettraient à leurs consommateurs d'accomplir leur journée normalement.

Pour ce qui concerne les tourbiers, c'est plutôt le trop de chaleur qui leur fera boire des liqueurs fortes, au lieu de vin, car ils exploitent la tourbe l'été, et, à ce moment là, les marais *tourbiers* ont une odeur assez désagréable, qui occasionnerait aux consommateurs de vin (*chaud*), de forts maux d'estomac. Veuillez agréer, etc. L. B.

### VIENNENT DE PARAÎTRE :

**L'Armée contre les grévistes**

*Plaidoirie*

par Walter BIOLLEY.

**Histoire d'une grève**

**à La Chaux-de-Fonds**

par C. NAINÉ.

Chacune de ces brochures au prix de fr. 0,15.

Une réduction de 30 0/0 est faite aux groupes et aux revendeurs.

Les commandes doivent être adressées à C. Nainé, avocat, à La Chaux-de-Fonds, *le plus promptement possible*, afin que, si de nouvelles éditions sont nécessaires, on puisse profiter de la composition typographique.

P.-S. — Nous recommandons en particulier ces brochures à tous les propagandistes.

## Echos chaux-de-fonniers

**Union ouvrière.** — La grève des graveurs et guillocheurs étant terminée les détenteurs de listes de souscription sont priés de les faire parvenir, remplies ou non, au comité de l'Union ouvrière, ou au caissier, Ch. von Känel, Progrès, 99, et Gaston Junod, rue des Sorbiers, 19, d'ici au jeudi 1<sup>er</sup> décembre. LE COMITÉ.

**Grand Concert**, populaire et artistique, demain soir, dimanche, au Temple français, organisé par l'*Odéon*, avec le concours de Mme Colomb-Gnægi, soprano, et M. Paul Miche, violoniste. Nul doute que les amateurs de bonne musique s'y donneront rendez-vous. Pour plus de détails, voir aux annonces.

**Université populaire.** — M. Adolphe Blanc, licencié ès sciences sociales, recommencera son *Cours d'économie politique et sociale* à l'Université populaire de La Chaux-de-Fonds, lundi 28 novembre 1904, à 8 1/2 h. du soir, à l'Hôtel judiciaire, rue Léopold-Robert, 3.

Programme: La répartition, la propriété, les systèmes sociaux, les copartageants: patron, salarié, rentier, indigent. L'assistance remplacée par l'assurance.

La première leçon sera consacrée à une causerie sur les idées sociales du sociologue Novicow.

### Ouvrages et Brochures

en vente à la

Bibliothèque de la Jeunesse socialiste :

<b>Principes d'Economie politique</b> (Charles Gide) . . . . .	Fr. 5.50
<b>Manifeste communiste, tome I</b> (Marx et Engels) . . . . .	» 0.50
<b>Manifeste communiste, tome II</b> (Marx et Engels) . . . . .	» 1 —
<b>Le Collectivisme et l'Evolution industrielle</b> (E. Vanderwelde) . . . . .	» 1 50
<b>Opinions sociales, tome I</b> (Anatole France) . . . . .	» 0.50
<b>Opinions sociales, tome II</b> (Anatole France) . . . . .	» 0.50
<b>Quintessence du Socialisme</b> (A. Schaefflé) . . . . .	» 0.20
<b>Manuel du Coopérateur socialiste</b> (Maurice Lauzel) . . . . .	» 0.50
<b>Nouvelles de Nulle Park</b> (William Morris) . . . . .	» 0.50
<b>Qu'est-ce que le Socialisme?</b> (L. Bertrand) . . . . .	» 0.05



## LA FONDUE DU SAMEDI

J'ai une furieuse envie de me marier. Dites, vous ne connaissiez pas des fois quelqu'un... ?

Ça m'a pris l'autre jour, comme ça tout d'un coup, et à propos de rien. Je me suis dit: « Non, Jean, ça ne peut pas continuer comme ça; te voilà bientôt vieux garçon; il faut à tout prix éviter un état aussi pitoyable. »

Car, je l'avoue, l'état des vieux garçons — et celui des vieilles filles aussi, d'ailleurs — m'a toujours paru digne de pitié. N'avoir personne à côté de soi dans les moments de mauvaise humeur pour pouvoir un peu se dégonfler, c'est épouvantablement triste.

Seulement, voilà, le mariage est une chose sérieuse; et, avant de me lancer, j'ai pris des informations. J'ai d'abord cherché dans un vieux livre que j'ai et qui est tout rempli de bon conseils.

Tout au haut d'une page, en grosse lettres, j'ai trouvé ceci: *Il ne faut se marier ni trop tôt ni trop tard.* C'est un bon conseil, en effet, mais celui qui l'a donné est un homme prudent qui, en tout cas, ne s'aventure pas à la légère.

Un peu plus bas, sur la même page, il était dit: *Qu'on se marie ou non, l'on a toujours à s'en repentir.* Ça m'a paru déjà plus grave: le meilleur serait peut-être d'attendre pour se marier le moment où l'on commence à se repentir de ne s'être point marié. Je ne sais pas si vous me comprenez, hélas! les affaires de mariage sont toujours si compliquées.

Quoi qu'il en soit, j'ai tourné la page. Ici, c'était plus grave encore. Ecoutez plutôt: *Le mariage est comme une forteresse assiégée; ceux qui sont dehors veulent y entrer, ceux qui sont dedans veulent en sortir.* Décidément, tout cela n'était point fait pour m'encourager. Mais je me suis dit bientôt que c'était

exagéré, et qu'il doit tout de même y avoir de bons mariages. On ne me dira pourtant pas que tous les maris cherchent à sortir de la forteresse.

Alors, j'ai fermé mon vieux livre et je suis allé trouver un homme, un vieux aussi comme mon livre, qui a été marié trois fois et qui par conséquent doit savoir bien des choses. « Dites moi franchement, lui ai-je demandé, si vous pensez qu'il peut y avoir de bons mariages? »

Considérant que ma question n'était pas futile comme le sont d'ordinaire les questions des célibataires, le vieux réfléchit un instant. Puis, lentement, gravement, comme le juge qui prononce la sentence d'un tribunal, il me répondit:

— *Mon garçon, un bon mariage se fait d'une femme aveugle avec un mari sourd.*

Et c'est tout ce que je pus tirer de ce vieillard qui s'était marié trois fois.

Pourtant, avant de le quitter, je lui fis observer que si le mariage était une chose si terrible, il me paraissait curieux que lui même l'ai pratiqué trois fois de suite. La première fois, c'était compréhensible. La seconde fois, c'était encore excusable, mais la troisième, je vous prie, après deux avertissements....

— Eh! les avertissements n'y font rien, reprit-il en colère. *L'homme et de feu, la femme d'étoupe, le diable vient qui souffle!*

N'importe, ça ne m'a pas découragé, et je vous répète, lecteurs, que j'ai une furieuse envie de me marier. Si par hasard, vous saviez quelqu'un....

A propos, notre ami Le Sagnard m'a récrit l'autre jour. Il prétend avoir lu dans un journal de l'Emmenthal l'annonce suivante qui ne manque pas d'originalité:

« Un homme capable, âgé de vingt-huit ans, célibataire, (hélas! comme moi, — J. W.) connaissait l'agriculture, les travaux de bâtiment et les travaux de bureau, sachant aussi soigner les

malades, cherche pour le 1<sup>er</sup> ou le 15 décembre une place convenable où il aurait en même temps l'occasion de diriger une société de chant ou de musique. Il accepterait éventuellement une place de garçon de ferme ou de vacher. »

Je crois, mon cher Sagnard, que vous avez vous-même inventé de toutes pièces cette annonce. Et vous venez ensuite me dire que vous l'avez lue dans un journal de l'Emmenthal uniquement pour.... me faire croire que vous savez l'allemand. C'est une façon comme une autre de se monter le coup, mais ça ne prend pas! Le calembour que vous m'envoyez en même temps que la fameuse annonce me plaît. Le voici:

Ça se passe à la librairie. Un client est là, en train d'acheter des livres qu'il choisit. Le libraire lui fait voir différents ouvrages:

— Voici l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de Thiers, voilà les œuvres complètes d'Alphonse Karr....

Le client: — Donnez autre chose, s'il-vous plaît, parce que moi je me fiche du Thiers et du Karr!

Merci, mon cher Sagnard, et n'oubliez pas que je me recommande.

Jean VALJEAN.

P.-S. — Adresser tout ce qui concerne *La Fondue du Samedi* au camarade Jean Valjean, bureau de la Sentinelle, à la Chaux-de-Fonds. Prière d'adresser tout un tas de choses amusantes!

## Chronique Jurassienne

Porrentruy. — Une nouvelle qui fera plaisir à tous nos lecteurs, est celle de l'arrivée du dévoué camarade genevois, le citoyen VICTOR SNELL, journaliste, qui viendra faire une conférence publique à Porrentruy, le dimanche 4 décembre prochain, sous les auspices de l'Union ouvrière.

Le sujet choisi pour la conférence

sera le suivant: *Qu'est-ce que le socialisme?*

Nul doute qu'une grande foule de citoyens de tous les partis viendra entendre l'excellent orateur genevois.

Demain, dimanche, à 2 heures précises de l'après-midi, assemblée générale de l'Union ouvrière en son local, café Nicol, 2<sup>e</sup> étage.

Etant donné l'importance des tractands à l'ordre du jour, la présence de tous est absolument nécessaire. Donc, que pas un seul ne soit porté absent.

N.-B. — Quiconque peut faire partie de la société, à condition qu'il adhère au programme du parti socialiste.

LE COMITÉ.

Les membres de la Jeunesse socialiste sont informés que l'assemblée réglementaire générale aura lieu demain, dimanche, au local, café Nicol, à 3 h. après-midi. Nous espérons que tous les sociétaires se feront un devoir d'assister à l'assemblée.

L'union c'est la force, pour les jeunes comme pour les vieux. Donc, jeunes amis, n'oublions pas notre devoir.

LE COMITÉ.

Courgenay. (Corresp.). — Nous aurons la bonne fortune d'avoir une conférence chez nous, prochainement. En effet, l'Union ouvrière de Porrentruy nous informe que le citoyen SNELL, journaliste, de Genève, viendra à Courgenay le samedi 3 décembre prochain, à 8 1/2 heures du soir, pour nous expliquer: *ce qu'est le socialisme*.

A l'avance, nous lui souhaitons la bienvenue et salle comble.

Un groupe d'ouvriers.

Editeur responsable:

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

Imp. H<sup>r</sup> MESSEILLER, Neuchâtel.

**Temple français**  
Ouverture des portes 7 h 1/4 Concert 8 h. 1/4 précises  
Dimanche 27 novembre 1904

# GRAND CONCERT

populaire et artistique  
organisé par

## L'ORCHESTRE „L'ODÉON“

avec le concours de  
M<sup>me</sup> Colomb-Gnægi, soprano M. Paul Miche, violoniste  
Direction: M Georges Pantillon.  
Piano Römhildt de la maison A. Chopard.

**PRIX DES PLACES:**  
Galerie numérotée, fr. 1,50. — Galerie, fr. 1. — Amphithéâtre de face, fr. 1. — Amphithéâtre de côté, fr. 0,75. — Parterre, fr. 0,50.

Les billets peuvent être pris à l'avance aux Magasins de musique de MM. Léopold Beck, rue Neuve 14, et A. Chopard, rue Léopold-Robert 43 — Le soir du concert au Temple, porte de la Tour.  
Pour les places numérotées, s'adresser exclusivement chez M. Léopold Beck  
Avis important. — L'entrée aux places de parterre se fera exclusivement par les deux portes nord.

Conditions spéciales aux ouvriers inventeurs. 23

**MATHEY-DORET** Ingénieur-Conseil  
Chaux-de-Fonds, Rue de Robert  
OFFICE GÉNÉRAL de BREVETS D'INVENTION  
MARQUES DE FABRIQUE  
FONDÉ en 1889 - Références de 1<sup>er</sup> ordre

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**VOULEZ-VOUS ÊTRE CHAUSSÉ**  
solidement, élégamment et à bon marché ?

Adressez-vous

# A LA BOTTE ROUGE

1, rue de la Ronde, 1

Maison de confiance, avantageusement connue dans toute la région.

**PRIX-FIXE PRIX-FIXE**  
Réparations - Envois au dehors 250

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**UNIVERSITÉ POPULAIRE**

# COURS

**Economie politique:** La répartition, les systèmes sociaux, par M. AD. BLANC, lic. ès sciences sociales  
1<sup>re</sup> séance: Lundi 28 novembre, à 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel judiciaire, Léopold-Robert 5, 5<sup>me</sup> étage.

**Littérature:** Les grands écrivains du XIX<sup>me</sup> siècle, par M. ALBERT ROSSEL, instituteur.  
1<sup>re</sup> séance: Lundi 28 novembre, à 8 1/2 heures du soir, au Collège industriel.

Toutes les personnes, dames et messieurs, qui désirent suivre ces cours, sont priées de s'incrire chez MM. A. KOCHER, magasin de l'Ancre; Ch.-P. REDARD, Parc 14, et BUHLER, concierge du Collège industriel. (H 3969 C) 253

La finance d'inscription est de 50 cent. pour un cours.

**Ecole d'horlogerie et de mécanique**  
de La Chaux-de-Fonds

# Place au concours

Un concours est ouvert pour le poste, nouvellement créé, de Maître pour l'enseignement du Réglage de précision.  
Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> mai 1905 ou époque ultérieure à convenir.  
Traitement Fr. 4000, pouvant être augmenté suivant convenance.  
Pour le cahier des charges et le formulaire d'inscription, s'adresser à M. Paul BRNER, Directeur de l'Ecole d'horlogerie. 251

**HUTMACHER-SCHALCH**  
Rue du Parc, 61 LA CHAUX-DE-FONDS 61, rue du Parc

Fabrique de Drapeaux et Ecussons  
VENTE Décorations pour Salles LOCATION

## Tapis à jouer

pour Familles, Hôtels, Cercles, Restaurants, etc.

Le Tapis à jouer, Brevet + 18774, se recommande de soi-même par sa propreté, le maintien des cartes, sa solidité et son élégance. Ne glisse pas, ni sur les tables de marbre, ni sur les dalles polies.  
Adopté par tous ceux qui en ont fait l'essai. 8

La pièce, fr. 8.50 franco contre remboursement

**Au Lion**

# G. Stüssi

10, PLACE NEUVE, 10  
(Maison Grande Confiserie Douillot)

Immense choix de 6

# CHAUSSURES

QUALITÉ ET PRIX  
★ avantageusement connus ★

**Pharmacie d'office**  
Dimanche 27 Novembre  
**PHARMACIE BERGER**

**La Pharmacie coopérative**  
est ouverte tous les dimanches jusqu'à midi.

**LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL**  
Fondée en 1812  
reçoit des dépôts de 1 à 700 francs par an, jusqu'à concurrence de 3000 francs  
Intérêts bonifiés 4 0/0

Montant des dépôts au 31 décembre 1903: Fr. 44.676.497,78

Dès et y compris le 31 décembre 1904, le montant maximum des livrets est reporté de Fr. 3000 à Fr. 4000, avec la réserve toutefois que cette augmentation de mille francs ne pourra résulter que de la capitalisation des intérêts. En conséquence et comme précédemment, il ne sera reçu aucun versement en espèces sur les livrets atteignant déjà la somme de Fr. 3000; par contre, les déposants ne seront plus astreints au retrait des intérêts de leurs dépôts qu'une fois que ceux-ci dépasseront le chiffre de Fr. 4000. (H 5311 N)

SIÈGE PRINCIPAL: Neuchâtel, Place Purry, 4.  
AGENCES: Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 31; Locle, Grand-rue 16, et dans les principales localités du Canton. 200



Faites un Essai  
avec le

# Savon Sunlight



et vous vous en servirez toujours.

Fabriqué par la Savonnerie Helvetia à Olten.

Les meilleurs Cafés, au plus bas prix, sont à **LA VILLE DE RIO** GRENIER 5 derrière 21 l'Hôtel judiciaire

A la  
**Botte d'Or**  
6, rue du Stand, 6  
**A LA CHAUX-DE-FONDS**  
on fait les meilleurs  
Ressemellages cousus  
pour Messieurs à Fr. 3.50  
pour Dames à Fr. 2.50

Maison principale à Neuchâtel  
Rue du Seyon  
INSTALLATION ÉLECTRIQUE  
Se recommande, 160  
(H 4304 N) **H. BAUM.**

Maison fondée en 1860  
**J.-E. BEAUJON**

Cave, 9 rue Neuve 9  
Vins de table à l'exporté  
EXCELLENTS  
depuis 35 cent. le litre

Paniers assortis de Vins fins  
Liqueurs — Huile d'olives. 10

**GHAUSSURES!** Fabrication soignée et solide — Prix avantageux

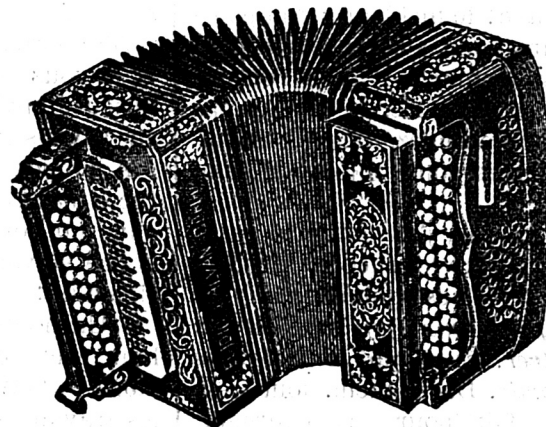
Pour Hommes: Souliers de travail, ferrés, solides	Fr. 5.95 et 6.50
» Souliers de travail, emp-igne	» 7.50 » 8.50
» Bottines à lacets, bouts rapportés	» 8.25 » 9.50
Pour Dames: Souliers de travail, sans doublure	» 5.50 » 5.95
» Bottines à lacets, bouts rapportés	» 6.50 » 7.50
» Bottines à bouts, »	» 8.80 » 10.50
» Souliers bas, à lacets ou à brides	» 5.— » 6.—

Pour Garçonnets et Fillettes: 26.29, fr. 3.50; 30/35, fr. 4.50.  
Echange ou reprise des articles ne convenant pas. 20%  
Prix-courant gratuit et franco sur demande.  
**CERTLY & BETTEX, BOSWIL**

**Catarrhe des intestins**  
**Rachitisme**

Mon petit garçon souffrait de catarrhe chronique des intestins, de rachitisme, diarrhée, grouillements et douleurs violentes dans les intestins; il maigrissait à vue d'œil et ne parut bientôt plus avoir que la peau sur les os. Les excréments étaient jaunâtres et aqueux et contenaient des substances fibreuses d'aliments non digérés. Au toucher le bas-ventre était dur et résistant, et l'état général de l'enfant était tellement pitoyable que je désespérais de sa guérison. Des amis, qui virent le pauvre petit, m'encouragèrent à m'adresser encore à la Polyclinique privée de Glaris, ce que je fis immédiatement. Grâce au secours rapide que m'envoya cet établissement par correspondance, une amélioration notable ne tarda pas à se produire, les forces revinrent peu à peu, l'enfant augmenta de poids de jour en jour et a recouvré maintenant la santé et la vivacité de son âge. Je tiens donc à remercier publiquement la Polyclinique privée de Glaris de cette guérison inespérée. Grosse Strasse 39, Mittenwalde (Mark), le 23 juillet 1903. Paul Ochs, maître-ramoneur.  
— Vu pour légalisation de la signature ci-haut, Mittenwalde, le 23 juillet 1903, pour Direction de Police: Lauer. — Adresse: Polyclinique privée, Glaris, Kirchstrasse 405.

Fabrique renommée d'Accordeons et Harmoniums



**SPÉCIALITÉ**  
en constructions modernes  
Sur demande, Catalogue illustré franco  
Réparation soignée d'instruments de tous genres.  
Prix défiant toute concurrence

**EGIDIO GALVAN, BORGO — Tyrol (Autriche) 181**

Demandez des échantillons pour des

**DRAPS**

de lit, chemises, linge tout fil, de cuisine, de table et de toilette, serviettes, mouchoirs, torchons, toile à pâte, en toute largeur, et du fameux



**M.-L. Aufranc-Hofmann**

Médecin-Dentiste (Diplôme fédéral) prévient l'honorable public qu'il sera chaque lundi à l'Hôtel de Tempérance, rue Dan. Jeanrichard 33, et à Neuchâtel, chaque mardi, rue des Beaux-Arts 9, chez Mme Meylan. 46

**MILAINÉ**

pour hommes et garçons, du mi-drap

**de Berne**

à Walther Gygax, fabricant, à Bleienbach. 85

Cartes de visite depuis fr. 1.50 le cent à la Papeterie Messellier

**Maisons recommandées**

**LA MENAGÈRE** Société coopérative d'approvisionnement, Rue de la Seire, n° 43. Marchandises de première qualité. Denrées coloniales, Faïences, Charcuterie, etc. 179

**GERGLE JUVRIER, Serre, 35 a. Ancienne Synagogue.** — Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. — Téléphone. 6

**J. NAPHTALY** 35 francs seulement le meilleur Complet pour hommes, comme le meilleur pardessus et manteau officier. 21

**PHARMACIE CENTRALE** Charles Beguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. — Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eau minérales — Articles de pansements. 25

**JEAN WEBER, Rue Fritz-Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds.** — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail. 14

**BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères.** — Bière, rûts et en bouteilles, façons Munich et Pilsen. 16

**L. BANDLIER** Magasin de l'Ouest. Tissus, Confections. — Marchandises de confiance. Prix avantageux. 94

**S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40.** — Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande. 13

**GRAND BAZAR DU PANIER FLEURI** Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres. 12

**A. JEANNET** Banque fédérale, Chaux-de-Fonds. — Locle. — Tissus, Confections. Vente au comptant avec répartitions. 74

**WILLE-NOTZ,** Denrées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Avoines, Mercerie, Laines et cotons. 18

N'achetez pas de **CHAUSSURES**

avant d'avoir consulté le grand Catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la MAISON D'ENVOIS

**GUILL. GRÄB, ZURICH** Trittligasse 4

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.  
Souliers p<sup>r</sup> filles et garçons, très forts, N° 26-29, fr. 3,50  
N° 30-35, » 4,50  
Souliers à lacer pour dames, très forts, » 5,50  
» plus élégants avec bouts, » 6,40  
Pantouffles en canevas pour dames, » 1,90  
Bottes en feutre p<sup>r</sup> dames, semelle feutre et cuir, » 3,—  
Bottines à lacer pour hommes, très fortes, » 8,—  
» plus élégantes, avec bouts, » 8,25  
Souliers pour ouvriers, forts, » 6,40

Rien que de la marchandise garantie solide.  
Envoi contre remboursement. — Echange de ce qui ne convient pas. — Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880. 52

Papiers d'art. ballage en gros à la Papeterie Messellier Neuchâtel

**La Guerre**

La guerre russo-japonaise passionne en ce moment les esprits.

Celui qui désire suivre toutes les péripéties des combats, le développement des forces en présence, rencontre de grandes difficultés s'il n'emploie qu'une carte, car celle-ci ne donne généralement qu'une partie de l'immense territoire russe.

La mobilité des flottes peut très bien occasionner des rencontres au delà de l'Océan Indien.

Il est donc utile de se documenter de façon à pouvoir embrasser la situation d'un coup d'œil.

Pour cela, il n'y a que le Globe terrestre qui puisse donner toute satisfaction, et nous avons l'avantage d'informer nos abonnés et lecteurs que nous avons traité avec un fabricant en renom et que nous sommes même en mesure de leur fournir un

magnifique Globe terrestre

de 1 mètre de circonférence, bien à jour, tiré en 8 couleurs, monté sur un très beau pied en métal bronzé, d'une valeur marchande de 30 fr., pour la somme de 15 fr., franco de port et d'emballage.

Adresser les mandats dans nos bureaux, rue des Moulins 27 Neuchâtel.

Sur demande, nous joindrons à notre envoi de petits drapeaux russes et japonais montés sur épingles, au prix de 5 cent. l'un

**Papeterie H. Messellier**  
NEUCHÂTEL

**Jolies Cartes postales**  
DE LA SUISSE

en chromo-phototypie  
cédées jusqu'à épuisement du stock  
à 3 fr. le 100 assorties  
en remboursement

**Attention!**

40 kg.	Fr.
Chataignes fraîches	1,60
Belles noix nouvelles	4,—
Pruneaux nouveaux	2,70
Poires sèches	5,60 et 4,30
Raisins de Candie	4,70
Oignons jaunes	2,—
5 kg Miel garanti pur	7,50
16 lit Malaga, garanti pur	14,50

GARANTIE: Nous reprenons tout envoi ne donnant pas satisfaction. 204  
**CERTLY & BETTEX, Boswil.**  
Grande maison d'importation.

**Bibliothèque des Jeunes**

ILLUSTRÉE

à fr. 3.— le volume

**TROIS MOIS SOUS LA NEIGE**

par J.-J. PORCHAT

**La Jeunesse de Simone**

par YOLANDE

**LE ROBINSON NEUCHATELOIS**

par MAX DIACON

**L'Ours et l'Ange**

par J.-J. PORCHAT

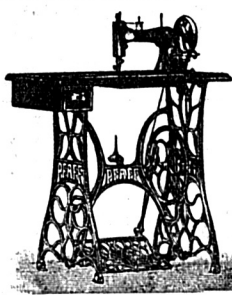
**LE PETIT BOB**

par G. ROUSSELOT

\* Format in-8. — Reliure riche. — Tranches dorées. \*

En vente dans toutes les librairies

H. MESSEILLER, imprimeur-éditeur, Moulins 27  
NEUCHÂTEL



**PFAFF et PFAFF**  
**LA SILENCIEUSE**

Machines à coudre de 1<sup>er</sup> ordre. Réputation universelle. Elegance, solidité, travail parfait. Grand choix en magasin: Vibrantes, Canettes centrales, etc. Les plus douces, les plus perfectionnées. Garanties sur facture. Catalogues franco sur demande. 206

En vente chez  
**M. Louis Hurmi, mécanicien, Rue Numa-Droz, 5**  
SEUL DÉPOSITAIRE pour La Chaux-de-Fonds et les environs. — Accessoires et accessoires pour toutes machines. — Réparations soignées de tous les systèmes. — **REGULATEURS** en tous genres.

Papeterie Messellier, rue des Moulins, 27  
**NEUCHÂTEL**

**BAUX A LOYER**